

la grande guerre civile, a mis en circulation des notes sur le Trésor, dans le but de faire face aux dépenses de guerre; c'était parfaitement légitime, puisque la nation combattait alors pour l'intégrité de son territoire, mais ce qui l'est moins, c'est de maintenir ces notes en circulation maintenant que le besoin n'existe plus. Sans entrer dans de plus grands détails, il suffira de dire que, si le Trésor des Etats-Unis renonçait aux opérations de banque, une très grande parité de l'or accumulé pourrait être remis en circulation. En outre, il ne faut pas perdre de vue que les banques nationales sont tenues de conserver dans leur caisse 25% des fonds de réserve des villes qu'elles ont en dépôt, et 15% des autres dépôts. Elles sont dans l'obligation de conserver ce quantum à tout moment. En d'autres termes, les réserves requises par la loi sont frappées d'indisponibilité dans les temps de crise et, dans les périodes normales, elles sont aussi inutiles que si elles n'existaient pas. Cela suffit à montrer que la loi américaine a grand besoin d'être modifiée et, si elle l'était prudemment, les Etats-Unis pourraient disposer d'une très grande partie de l'or qu'ils tiennent en réserve.

La législation anglaise a besoin également de réformes, mais dans un sens tout différent. Elle devrait obliger les joint-stock banks à avoir des réserves, ce qu'un très grand nombre d'elles n'ont pas. Elles rejettent, en effet, sur la Banque d'Angleterre la charge de constituer les réserves qu'elles devraient posséder et elles se rendent incapables par cela même de donner au commerce les facilités auxquelles il a droit, fonction qui est une de leurs raisons d'être. Le danger de cette situation est évident et il est à peine besoin de rappeler que c'est grâce à cette conduite des banques que se sont produits les retraits d'or qui ont troublé si profondément les affaires commerciales en Angleterre.

De même, la loi allemande a besoin d'être amendée et il n'est pas douteux que les réserves d'or que possède l'Allemagne sont insuffisantes. Ce qu'il faut à l'heure actuelle pour que le développement économique se produise rapidement et sans à-coups, c'est une meilleure répartition de l'or par rapport aux besoins réels des différents pays. Les besoins réels diffèrent en effet beaucoup des nécessités apparentes. Les Etats-Unis, par exemple, ont accumulé une grande quantité d'or durant ces treize dernières années, principalement parce que l'expérience qu'ils avaient faite de 1890 à 1894, les avait amenés à penser qu'il fallait protéger l'étalon d'or à tout prix. Malheureusement, ils n'ont pas réalisé d'une façon très nette quelles étaient les mesures utiles qu'il y avait à prendre. Peut-être aussi serait-il plus exact de dire que

ce sont les Etats les plus arriérés, les moins peuplés et par conséquent les plus ignorants en matière de banque, qui ont une trop grande influence dans le Congrès et que c'est leur opposition qui a rendu impossibles les réformes réellement nécessaires. Quoi qu'il en soit, elles n'ont pas été faites et il en résulte que les Etats-Unis accumulent des quantités d'or hors de proportion avec leurs besoins réels et leurs intérêts bien compris. Il en résulte aussi qu'ils portent préjudice aux autres pays et qu'ils entravent le commerce, aussi bien le leur que le commerce étranger, ce qui est, on l'avouera, une politique des moins sages.

D'autre part, il ne faut pas non plus perdre de vue que les banques anglaises ont aussi leur part de responsabilité. Londres est le grand marché d'or du monde et les banques y ont toutes les facilités désirables de constituer leurs réserves métalliques. Elles s'y refusent délibérément, exposant ainsi le pays à des dangers très sérieux et imposant au commerce national des charges inutiles. Le retrait de quelques millions de liv. st. en or à la Banque d'Angleterre force cette dernière à élever le taux de l'escompte. A supposer que les retraits continuent, le taux sera élevé de nouveau et il arrivera un moment où le commerce entier de ce pays sera entravé, et cela uniquement parce que les joint-stock banks auront refusé de coopérer avec la Banque d'Angleterre à la constitution des réserves métalliques nécessaires. Si elles persistent dans cette attitude, il est à espérer que le Chancelier de l'Echiquier reconnaîtra qu'il est nécessaire de les amener à une compréhension plus exacte de leur devoir.—(La Gazette Commerciale).

VOUS AVEZ BESOIN D'UN CHANGEMENT

Pendant le long hiver, on a besoin d'un changement. Pourquoi aller dans le Sud, quand "The Welland", St. Catharines, offre à un prix modéré, des attraits qui soulagent les nerfs fatigués et les corps épuisés? Essayez l'influence tonique de "The St. Catharines Well" et l'influence reposante de "The Welland".

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 1826e livraison (30 novembre 1907).—Rita la Gitane, par H. Charliou.—Les Martigues, par Charles Géniaux.—Galerie d'aventuriers: Don Sébastien, par Jules de Glovet.—Comment on nettoie et entretient la coque des bateaux, par Daniel Bellet.

Abonnements.—France. Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union Postale: Un an, 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro: 40 centimes. Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Les personnes répondant aux annonceurs voudront bien mentionner qu'elles ont vu leur annonce dans "LE PRIX COURANT."

LA FONCIERE ASSURANCE

CONTRE L'INCENDIE

Capital Autorisé \$1,000,000

BUREAU DE DIRECTION:

T. J. CHARBONNEAU, Ing. Civil, Président.
G. I. DELISLE, Manufacturier, Vice-Président.
VICTOR MORIN, Notaire.
JOSEPH ARCHAMBEAULT, Banquier.
C. DORRIS, M.P.P., Négociant.
M. A. MOODY, Industriel.
N. E. CLEMENT, Négociant.
J. L. H. MARCIL, Gérant.

"La Providence"

ASSURANCE CONTRE LE FEU

Bureau Principal: 52, rue St-Jacques,

MONTREAL.

SPÉCIALITÉS: Risques Commerciaux à 20 p.c. de réduction—Pourquoi tous les marchands ne profiteraient-ils pas de ce grand avantage? La Cie n'a aucune réclamation non payée—On demande des Agents—S'adresser à

L. A. PICARD, Gérant.

P. A. GAGNON

EXPERT COMPTABLE ET AUDITEUR

Membre de l'Association des Comptables

Chambres 10 et 11, Edifice Alliance

107 rue St-Jacques, - - - MONTREAL

Bell Main 4912

GEORGE PARÉ

Comptabilité et Audition

Administration de Successions

99 rue St-Jacques, MONTREAL

Téléphone Main 2619

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une Idée?—Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Consultants, Bureaux: Edifice New York Life, Montréal, et 907 G Street, Washington, D. C.

Arthur W. WILKS J. Wilfrid MICHAUD

WILKS & MICHAUD

Comptables, Auditeurs, Commissaires pour toutes les Provinces

Règlement d'affaires de Faillites

601 BATAVIE BANQUE DES MARCHANDS

Téléphones { BELL MAIN 5500
MARCHANDS 849 MONTREAL

POLICES CONTRATS
CLAIRES RAISONNABLES.

Les Polices sont simples et claires; les Contrats sincères et équitables.

UNION MUTUAL LIFE INSURANCE CO.

Portland, Maine.

Pour agences, s'adresser à Henri E. Morin, surintendant, ou à W. I. Joseph, gérant, 151 rue St. Jacques, Montréal; Geo. P. Chateaufort, 405 rue St. Jean, Québec; J. P. Michaud Fraserville, Québec.

L. R. MONTBRIAND,

Architecte et Mesureur,

No 230 rue St-André,

Montréal.